

Des sites adaptés



Les thèmes

Ce sont les habillages et fonctionnalités d'un site. Vous avez le choix entre plusieurs thèmes que nous avons spécifiquement développés pour qu'ils correspondent à l'activité syndicale et respectent l'identité graphique de la CGT.



L' en-tête

Téléchargez le logo de votre organisation et donnez le titre et le sous titre que vous voulez à votre site.



La bannière

Personnalisez l'image de la bannière et communiquez les coordonnées de votre organisation pour que les internautes puissent facilement vous contacter.



La navigation

Chaque site de la plateforme comporte un menu principal de navigation entièrement personnalisable. A vous de construire l'architecture de votre site en fonction de vos besoins.



Les articles

Sur la page d'accueil de votre site vous trouverez à la fois les derniers articles que vous avez publiés et les articles que vous choisissez de mettre en valeur « A la une ».



Les réseaux

Vous pouvez activer les outils de partage des articles sur les réseaux sociaux de vos choix et inviter les internautes à laisser des commentaires. En page d'accueil, nous vous laissons la possibilité de lier vos comptes ou ceux de l'UGICT que nous alimentons régulièrement.



Les widgets

Ces modules s'installent facilement dans les colonnes ou autres espaces de votre site prévus à cet effet. Ils permettent de nombreuses fonctionnalités : affichez-y un menu, un agenda, une image, un lien, des pages de votre choix, un flux Twitter, etc...



Les flux en direct

A l'installation nous configurons des flux RSS qui permettent de récupérer en temps réel les publications des sites de votre choix : Confédération, UGICT, Fédération, Union Syndicale ou Départementale... à vous de choisir les informations les plus pertinentes pour vos lecteurs.



La plateforme

Tous les sites intègrent en bas de page la liste des syndicats utilisateurs de la plateforme et un flux des derniers articles qu'ils y ont publiés. Cette rubrique est une véritable vitrine en ligne de l'activité syndicale.

1. Demande

Dès la validation de votre demande de création d'un site, vous recevez par mail un identifiant unique de connexion à votre Tableau de Bord d'administration. Pendant que vous êtes invités à prendre connaissance des tutoriels d'aide et de la F.A.Q. l'UGICT-CGT installe et configure votre site suivant vos demandes.

2. Création

Connectez-vous, et publiez instantanément vos premiers articles et vos premières pages, notamment à partir des tracts et documents déjà en votre possession. Organisez la navigation de votre site en fonction de vos besoins et des orientations de votre stratégie de communication.

3. Publication

Si vous le souhaitez, nous pouvons apporter les dernières retouches et vous conseiller sur la manière de mettre en ligne et diffuser vos contenus. Dès votre feu vert, votre site est publié à la une de la plateforme, et vous êtes lancés ! En quelques clics, vous avez construit un moyen d'information et d'échange enrichissant pour votre activité syndicale.

Pourquoi cette plateforme ?



Les budgets

Toutes les organisations ne disposent pas du budget pour commander un site Internet dernier cri à des spécialistes. Et, lorsque les moyens existent, autant les mutualiser ou éviter de s'en séparer au bénéfice d'entreprises privées.

Avec reference-syndicale.fr, l'UGICT-CGT a optimisé des moyens à destination des syndicats sur le terrain.



Le temps

Le développement et la mise à jour d'un site web prennent du temps. Or, entre le travail et les activités syndicales, les responsables CGT effectuent déjà des journées à rallonge. La technologie utilisée ici est simple et intuitive. Elle permet de consacrer un minimum de temps à l'écran, pour un maximum de temps auprès des collègues.

L'UGICT-CGT a mis des tutoriels et une Foire Aux Questions à disposition des syndicats utilisateurs de la plateforme et un stage court de formation pratique et théorique a été créé pour l'occasion.



Les compétences

Internet a donné naissance à des dizaines de métiers spécialisés et de compétences précises. Peu nombreux sont les syndicats qui peuvent compter sur un adhérent ayant les qualifications pour créer et entretenir un site web de A à Z. Et le jour où ce militant n'est plus disponible, la transition est parfois douloureuse.

Avec la plateforme de sites, nous avons voulu garantir la pérennité et la stabilité de la communication des syndicats sur le web : plus qu'un site ou un service, il s'agit d'une véritable stratégie syndicale.



Le syndicalisme

C'est dans l'ADN militant que de créer des espaces et des moyens d'expression pour les salariés. L'usage du web comme outil d'information et d'échange est particulièrement développé chez les jeunes, les ingénieurs et les cadres. Les syndicats ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, et il existe déjà des centaines de blogs dispersés sur de nombreuses plateformes d'hébergement.

Avec reference-syndicale.fr nous proposons la création d'un lieu commun qui reflète au mieux la diversité et la richesse de l'activité syndicale : les syndicats ayant déjà créé des sites sur la plateforme viennent de tout le territoire et de tous les secteurs d'activité professionnelle.

Alors, lancez-vous !

Reference-syndicale.fr

La 1ère plateforme de sites pour les syndicats



Rapide

Chaque syndicat peut désormais disposer de son propre site internet !

L'UGICT-CGT installe le site, et à vous de choisir la manière dont vous l'organisez : pages, rubriques, menus, tout est modifiable.

Affiliés, lancez-vous en quelques clics !



Simple

Grâce à une interface intuitive et un guide d'utilisation, vous serez à l'aise dès vos premiers pas.

Aucun savoir faire ou compétence technique ne sont nécessaires pour tenir à jour votre site.

Une question ? Un problème ? Contactez nous.



Mutualisé

Tous les sites intègrent en temps réel les publications de la confédération, de l'UGICT, et de votre fédération.

Plus besoin de consacrer des moyens importants au développement et à l'entretien d'un site internet.

Finis le gâchis ! Finie la pénurie !